Animation financière 6 avril 2019

Deux natures d'opérations bancaires :

Il s'agit d'opérations entrant dans les offrandes nominatives. Dans le cadre de votre communication avec nos foyers participants, ayons bien en tête deux opérations de nature différentes :

Le virement permanent qui est une instruction qui est donnée à son banquier de faire un virement régulier de tel montant au profit du compte de notre AC. Il s'agit bien d'un don.

Le **prélèvement** qui est une opération préparée par un fournisseur (LE CEP y réfléchit pour encaisser les abonnements) par laquelle le compte du paroissien est débité suite à une autorisation de prélèvement qu'il a donné préalablement à son banquier. Cette nature d'opération pourrait interpeller les services de BERCY, puisqu'elle ne correspond pas à un don volontaire.

L'Union nationale est en quête, pour nous, de nouveaux moyens d'encaissement pour les paroisses.

<u>Le panier connecté</u>: le produit s'appelle KETOMOBILE, il permet, à partir d'un petit appareil contenu dans la corbeille de dons qui circule dans les rangs un paiement rapide par carte bancaire.

Nos frères catholiques l'utilisent déjà.

L'Union propose à 2 AC par Région de faire un test, sur 6 mois (de juin à novembre) de ces paniers connectés.

Le tarif mensuel de location 39 \in pour12 mois ou 24 \in sur 2 ans sera pris en charge par le national.

Les frais de traitement, restent à charge de l'AC = 0,12 \in par transaction et une commission de 2,10 % sur le montant = soit 33 centimes pour 10 \in .

Il faudrait que 2 AC se manifestent rapidement, auprès de la région, pour se porter volontaire.

La borne multimédia. Il s'agit d'une borne connectée fixée sur un pied.

Formule appropriée pour des sites ouverts toute la semaine (Je pense à la maison du protestantisme, au musée du désert, ...)

Dons et legs

Une plaquette préparée par le national est en cours d'édition. Elle sera au format de Ressources (que vous connaissez = 18 cm par 26 cm, en 24 pages)

Elle présente notre Eglise, les différents types de legs, l'assurance vie, les modèles de testament,...

Notre Présidente dans son introduction : « ce livret est conçu pour permettre de mieux connaître des actions possibles de la part de tout donateur. Les notaires, les juristes et les pasteurs sont disponibles pour vous accompagner dans cette démarche. »

Lorsqu'il sortira, ce livret devra à mon sens être remis aux pasteurs, et leur en donner une dotation pour les cas dont ils vont avoir connaissance.

Par ailleurs, je pense que nous pourrions, chacun localement en se coordonnant, rencontrer tel ou tel notaire que nous connaissons, pour lui faire part de notre souci d'accompagner au mieux les donateurs.

Je sais que nous essayons tous de développer, au mieux, nos recettes ordinaires, par contre dans le cadre de nos **dépenses locales**, je pense que nous avons certainement des choses à faire.

Je lance l'idée que, chacun dans nos AC, nous essayons de voir quel poste peut être réduit, ou mutualisé. D'en faire le constat forcément chiffré et de nous le faire parvenir : telle économie détectée par une AC pourrait ainsi bénéficier aux autres AC de notre région.

Par exemple, dans notre AC, en Gardonnenque, nous avons vu des disparités dans les factures EDF de nos temples. Nous sommes en train de l'analyser.

Nous lançons l'idée d'une bourse aux idées qui permettrait, en les mutualisant entre nous, de faire des économies.

Pierre Cauzid-Espérandieu Elisabeth Pernette